

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 2 décembre 2013 à 20h00, à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Sont présents : Monsieur Denis Santerre, maire
 Madame Claudie Fillion, conseillère au siège #1
 Monsieur Dany Fortin, conseiller au siège #2
 Monsieur Damien Ouellet, conseiller au siège #3
 Madame Véronique Lamarre, conseillère au siège #4
 Monsieur Jean-Pierre Junior Tanguay, conseiller au siège #5
 Madame Sylvie Bouffard, conseillère au siège #6

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Denis Santerre. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 20h00. Il remercie les membres du conseil et les citoyens de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal
4. Présentation et adoption des comptes
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. **Administration générale**
 - 6.1. Activités de formation pour les élus municipaux (changement de date et de lieu)
 - 6.2. Affectation du Fonds Cartier et du surplus accumulé pour l'exercice financier 2013
 - 6.3. Avis de motion – Règlement relatif au budget de l'année financière 2014
 - 6.4. Adhésion à la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) pour l'année 2014
 - 6.5. Rappel aux élus – Divulgarion de certaines contributions électorales (date limite : 3 février 2014)
7. **Sécurité publique**
8. **Transport**
9. **Hygiène du milieu**
10. **Aménagement, urbanisme et développement**
11. **Loisirs, culture, santé et bien-être**
 - 11.1. Demande de subventions salariales – Animateurs pour le terrain de jeux à l'été 2014
 - 11.2. Approbation du budget initial 2014 de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables
 - 11.3. Modification de l'horaire de travail du responsable de l'entretien de la patinoire municipale
12. **Suivi de la dernière période de questions**
13. **Divers**
 - 13.1. Projet de parc de planche à roulettes présenté par Monsieur Émile Blais
 - 13.2. Cosmoss – Demande d'aide financière pour la semaine de la persévérance scolaire
 - 13.3. Comité de l'album des finissants – Demande de commandite pour la promotion 2013-2014
 - 13.4. Invitation aux élus de la circonscription Matane-Matapédia
 - 13.5. Renouvellement à long terme du programme AccèsLogis Québec
 - 13.6. Service de garde en milieu scolaire
14. Période de questions du public
15. Levée de l'assemblée

2013-198 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Jean-Pierre Junior Tanguay et résolu d'adopter l'ordre du jour du 2 décembre 2013 tel que remis par le directeur général tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

3. Approbation du procès-verbal

2013-199 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 NOVEMBRE 2013

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 11 novembre dernier;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'approuver le procès-verbal du 11 novembre 2013 tel que remis par le secrétaire-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

4. Présentation et adoption des comptes

2013-200 APPROBATION DES COMPTES AU 30 NOVEMBRE 2013

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois de novembre 2013;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Jean-Pierre Junior Tanguay et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 30 novembre 2013 :

Liste des comptes à payer	43 340,78	\$
Liste des comptes payés (paiements directs préautorisés + chèque #5688)	989,47	\$
Liste des salaires nets payés (chèques #3596 au #3614)	11 300,70	\$
Total des comptes au 30 novembre 2013	55 630,95	\$

Le détail de ces listes est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.

Adam Coulombe, g.m.a.

5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour

Aucune question n'est soulevée.

6.1 Activités de formation pour les élus municipaux (changement de date et de lieu)

2013-201 ACTIVITÉ DE FORMATION POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX (MODIFICATION)

Considérant la résolution #2013-179 relative à la formation destinée aux élus municipaux;

Considérant qu'il ne restait plus de places de disponibles pour la formation « *Le comportement éthique* » qui avait lieu à Sainte-Luce le samedi 30 novembre dernier;

En conséquence, il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu de modifier la date et le lieu de cette formation pour celle de Sayabec le samedi 8 février 2014 pour Messieurs Dany Fortin et Jean-Pierre Junior Tanguay et Madame Véronique Lamarre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

6.2 Affectation du Fonds Cartier et du surplus accumulé pour l'exercice financier 2013

2013-202 AFFECTATION DU FONDS CARTIER ET DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2013

Considérant les prévisions budgétaires de l'année financière 2013 adoptées en vertu du règlement numéro 2012-05;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Jean-Pierre Junior Tanguay et résolu d'officialiser les affectations prévues au budget 2013 suivantes :

- 57 000\$ du surplus accumulé aux activités de fonctionnement;
- 26 605,30\$ du Fonds Cartier aux activités de fonctionnement suivantes :
 - 13 000\$ pour l'aide à l'exploitation de la Résidence des Sables dans le cadre du Programme AccèsLogis Québec;
 - 2 235,30\$ pour le programme de supplément au loyer (PSL) de la Résidence des Sables;
 - 11 370\$ aux dépenses courantes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

6.3 Avis de motion – Règlement relatif au budget de l'année financière 2014

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-02

Avis de motion est par la présente donnée par le conseiller au siège #3, Monsieur Damien Ouellet, qu'à une séance subséquente, prévue le lundi 16 décembre 2013 à 19h00, sera adopté le règlement du budget de l'année financière 2014, du programme triennal des immobilisations ainsi que sur l'imposition des taxes foncières générales et spéciales, des tarifs de compensations pour les services municipaux, des modalités de paiement de ces taxes et compensations ainsi que le taux d'intérêt pour tous les comptes dus à la municipalité.

6.4 Adhésion à la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) pour l'année 2014

2013-203 ADHÉSION À LA FQM POUR L'ANNÉE 2014

Considérant les avantages reliés à l'adhésion de la *Fédération québécoise des municipalités* (FQM) ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Dany Fortin et résolu d'adhérer à la FQM pour l'année 2014 au montant de 757,37\$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

6.5 Rappel aux élus – Divulgence de certaines contributions électorales (date limite : 3 février 2014)

Le secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, rappelle aux élus les obligations rattachées aux articles 513.0.1 à 513.3 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM). La date limite pour la production du rapport relative à la divulgation des contributions électorales est le 3 février 2014. Il mentionne également que tous les candidats ont déposé le rapport devant le conseil municipal et que ce dernier sera transmis au *Directeur général des élections* (DGE) par le trésorier de la municipalité au plus tard dans les 120 jours qui suivent la date fixée du scrutin.

11.1 Demande de subventions salariales – Animateurs pour le terrain de jeux à l'été 2014

2013-204 DEMANDE DE SUBVENTIONS SALARIALES – ANIMATEURS POUR LE TERRAIN DE JEUX À L'ÉTÉ 2014

Considérant le désir du conseil municipal de maintenir le camp d'été pour les jeunes de Baie-des-Sables;

Considérant que la période pour présenter une demande dans le cadre du programme « Emplois d'Été Canada » a été devancé et que la date de confirmation de subvention salariale n'est pas connue;

Considérant la période habituelle d'inscription du programme « Desjardins-jeunes au travail »;

Considérant qu'il a lieu de maximiser les chances dans le financement de ce projet;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Jean-Pierre Junior Tanguay et résolu :

- de participer au programme « Emplois d'Été Canada » de Ressources humaines et Développement des compétences Canada pour deux (2) inscriptions ;
- de participer au programme « Desjardins-jeunes au travail » du Carrefour jeunesse-emploi de la région de Matane pour une (1) inscription.

Ces participations permettront d'embaucher deux (2) jeunes qui agiront comme animateur dans le cadre d'un terrain de jeux pour les jeunes durant la période estivale.

Le projet est d'une durée de 6 semaines et se déroulera du 30 juin au 8 août 2014. L'horaire de travail est de 35 heures par semaine. Le salaire des personnes retenues sera de 10,50\$ de l'heure. Le coût du projet est d'environ 6 000\$ et sera financé à près de 50 % par les programmes de subventions salariales et les frais d'inscription.

Les personnes intéressées seront invitées à remettre leur candidature au bureau de la municipalité par le biais du bulletin municipal au printemps 2014. Une offre d'emploi sera rédigée, s'il y a lieu.

Le maire, Monsieur Denis Santerre, et/ou le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, sont autorisés à rencontrer les candidats au besoin et à formuler une recommandation d'embauche au conseil municipal.

Le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, est autorisé à entreprendre toutes les démarches nécessaires afin de donner suite à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.2 Approbation du budget 2014 de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables

2013-205 APPROBATION DU BUDGET INITIAL 2014 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH)

Considérant que l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables a soumis son budget initial pour l'année financière 2014 ;

En conséquence, il est proposé par Madame Sylvie Bouffard et résolu d'accepter le budget initial pour l'année financière 2014 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables en date du 1^{er} novembre 2013 prévoyant une contribution estimative de la municipalité de 5 791\$, correspondant à 10% du déficit d'exploitation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.3 Modification de l'horaire de travail du responsable de l'entretien de la patinoire municipale

2013-206 MODIFICATION DE L'HORAIRE DE TRAVAIL DU RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE MUNICIPALE POUR LA SAISON HIVERNALE 2013-2014

Considérant la résolution #2013-189 relative à l'embauche de Monsieur René Ratté pour l'entretien de la patinoire municipale pour la saison hivernale 2013-2014;

Considérant que le conseil municipal juge nécessaire de modifier l'horaire de travail de l'employé en question;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Dany Fortin et résolu de modifier l'horaire de travail de Monsieur René Ratté, responsable de l'entretien de la patinoire municipale pour la saison hivernale 2013-2014. Son nouvel horaire de travail sera de 18 heures par semaine pour l'accomplissement de ses tâches. La durée de l'emploi demeure la même soit 19 semaines à partir du 24 novembre 2013 pour se terminer au 5 avril 2014 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

12. Suivi de la dernière période de questions

- Panneaux de signalisation des noms de rue;
- Location du centre communautaire en période hivernale;
- Promotion du Défi Santé 5/30 Équilibre.

13. Divers

13.1 Projet de parc de planche à roulettes présenté par Monsieur Émile Blais

Le projet de parc à roulettes présenté par Monsieur Émile Blais est déposé. Le conseil municipal en prendra connaissance de manière plus approfondie, étudiera le dossier et prendra une décision ultérieurement.

13.2 Cosmoss – Demande d'aide financière pour la semaine de la persévérance scolaire

La demande d'aide financière sera transférée à Corporation de développement de Baie-des-Sables dans le cadre du Fonds de visibilité Cartier ou du Fonds de soutien aux initiatives du milieu.

13.3 Comité de l'album des finissants – Demande de commandite pour la promotion 2013-2014

La demande d'aide financière sera transférée à Corporation de développement de Baie-des-Sables dans le cadre du Fonds de visibilité Cartier ou du Fonds de soutien aux initiatives du milieu.

13.4 Invitation aux élus de la circonscription Matane-Matapédia

2013-207 RASSEMBLEMENT DES ÉLUS DE LA CIRCONSCRIPTION MATANE-MATAPÉDIA

Considérant l'invitation lancée aux élus de la circonscription par Monsieur Pascal Bérubé, ministre délégué au Tourisme, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et député de Matane-Matapédia;

Considérant le désir des élus à participer à ce rassemblement qui aura lieu au Centre Colombien de Mont-Joli le 13 décembre prochain de 18h00 à 20h00;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Dany Fortin et résolu d'autoriser le paiement des frais de déplacement des élus par la municipalité conformément au règlement numéro 2013-01 sur les frais de déplacement des élus et des employés municipaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

13.5 Renouvellement à long terme du programme AccèsLogis Québec

2013-208 RENOUELEMENT À LONG TERME DU PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC

Considérant que partout au Québec des ménages locataires soit des familles, des aînés en perte d'autonomie, des personnes sans-abri ou vulnérables et des personnes seules, ont des besoins pressants de logements de qualité et à prix abordable;

Considérant que des ménages de notre municipalité ont des besoins de logements abordables;

Considérant que le programme AccèsLogis Québec permet de réaliser des logements qui répondent à ces besoins;

Considérant que le programme AccèsLogis Québec a des retombées sociales et économiques vitales dans notre milieu;

Considérant que les budgets du programme AccèsLogis Québec sont pratiquement épuisés et ne pourront répondre à tous les projets en développement dans notre région et au Québec;

Considérant que le programme AccèsLogis Québec doit être reconfirmé chaque année et que cette situation limite la capacité des milieux à planifier efficacement la réponse aux besoins en habitation, en plus d'être très peu adaptée aux exigences d'un développement immobilier qui implique de nombreux acteurs et sources de financement;

Considérant que ce manque de prévisibilité ralentit le rythme de réalisation des projets : plusieurs se retrouvant dans l'attente de la reconduction du programme;

Considérant que le programme AccèsLogis Québec doit tenir compte des différentes réalités et contextes de développement d'un territoire à l'autre;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu :

- Demander au gouvernement du Québec de maintenir un programme de développement de logements communautaires adapté aux besoins, fonctionnel et applicable sur l'ensemble du territoire québécois;
- Demander au gouvernement du Québec de maintenir un programme qui permet de réaliser des logements dans les différents contextes territoriaux du Québec et qui est équitable quant à la participation requise par les milieux;
- Demander au gouvernement du Québec de poursuivre sans délai le programme AccèsLogis Québec à long terme et de prévoir dans son prochain budget un plan d'investissements sur 5 ans dans AccèsLogis Québec, permettant la réalisation d'un minimum de 3 000 nouveaux logements par année.
- De transmettre une copie de cette résolution au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Sylvain Gaudreault, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, M. Stéphane Bédard, et au ministre des Finances, M. Nicolas Marceau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

13.6 Service de garde en milieu scolaire

La conseillère, Madame Véronique Lamarre, fait état de la situation concernant le service de garde en milieu scolaire à l'école Assomption de Baie-des-Sables.

14. Période de questions du public

Les points suivants ont été soulevés :

- Règlementation relative aux chiens (abolements et hurlements continuels);
- Présence de chiens à la Résidence des Sables.

15. Levée de l'assemblée

2013-209 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu de lever la session à 20h45.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Denis Santerre
Maire

Adam Coulombe, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Denis Santerre, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Denis Santerre
Maire